



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépression

Question écrite n° 12458

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur des impulsions magnétiques qui aideraient à soigner la dépression. Selon une récente étude publiée aux États-Unis, il serait possible de stimuler le cerveau grâce à de rapides impulsions magnétiques pour aider à combattre la dépression, cette pratique étant sans danger pour les patients. Cette découverte est susceptible d'intéresser les 20 % à 40 % de patients qui n'obtiennent pas de résultats satisfaisants avec les traitements par antidépresseurs et psychothérapie ou qui refusent de prendre des médicaments pour traiter leur maladie. Cette étude constitue une nouvelle preuve de l'efficacité des SMT (stimulation magnétique transcrâniale) comme traitement pour lutter contre la dépression. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si de telles expérimentations ont été menées en France, et si elles atteignent les mêmes résultats que celles des États-Unis.

## Texte de la réponse

La stimulation magnétique transcrânienne répétée (SMTr) est une méthode non invasive de stimulation des cellules nerveuses de certaines zones cérébrales. La SMTr a été étudiée comme une option thérapeutique pour le trouble dépressif majeur en appoint d'une pharmacothérapie, et en particulier, comme alternative à l'électroconvulsivothérapie (ECT) chez les patients souffrant d'une dépression réfractaire au traitement médicamenteux. L'avantage de la stimulation magnétique transcrânienne répétée par rapport à l'ECT pour cette catégorie de patients consiste en l'absence d'anesthésie générale, en besoin d'énergie moindre et en la possibilité de pratiquer ce traitement en ambulatoire. Deux sites internet, celui de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) « info-dépression » et celui de la fédération hospitalière de France (FHF), ont mis en ligne des éléments d'information sur cette technique. Selon la FHF, cette technique est utilisée dans le cadre d'activités de recherche dans les centres hospitaliers universitaires de Clermont-Ferrand, Limoges, Reims, Grenoble et Assistance publique des hôpitaux de Marseille. La direction générale de la santé a demandé l'inscription de l'évaluation de cette technique au programme de travail de la Haute Autorité de santé (HAS) pour 2009.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12458

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 décembre 2007, page 7625

**Réponse publiée le** : 5 août 2008, page 6817